

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
PEZILLA-LA-RIVIERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°2020/03

Membres en exercice : 10

Membres présents : 7

Membres absents : 3

Membres représentés : 0

L'an deux mille vingt, le douze mars à 18 h, les membres du Centre Communal d'Action Sociale, régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances.

Sont présents : M. Jean-Paul BILLES, Mesdames Nathalie PIQUE, Marie-Hélène ARTIGUES, Chantal CAUVY-GAUBY, Pascale PUY, Jenny PALOFFIS, Marie CIVIT.

Absents excusés : Mmes Elisabeth GITARD-BARDAJI ; Catherine MIFFRE, Evelyne SARRAZIN.

M. Albert RICO, démissionnaire.

Secrétaire de séance : Mme Nathalie PIQUE.

Date de la Convocation : 6 Mars 2020

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT
EXERCICE 2019 – CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019,

► **CONSTATANT** que le compte administratif 2019 présente :

- Un excédent de la section de fonctionnement de : **18 040.61 €**
- Un excédent de la section d'investissement de : **24 371.91 €**

► **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Excédent de fonctionnement reporté compte 002 : 18 040.61 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

LE PRESIDENT,

Transmis en Préfecture le :

Affiché le :

Jean-Paul BILLES.